

ATLAND SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton
Membre de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale de la société

ATLAND SA

40, avenue George V
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATLAND SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l’audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Notes 2.4 « Immobilisations financières » et 3.2 de l’annexe aux comptes annuels

Risque identifié

La société détient des participations dans des sociétés de promotion immobilière, des sociétés de services en immobilier et dans des sociétés foncières. Au 31 décembre 2024, ces titres de participation et créances rattachées s’élèvent à 192,7 millions d’euros avant dépréciations éventuelles, soit près de 79% de l’actif brut.

Postérieurement à leur acquisition, les titres de participation sont évalués sur la base de la valeur d’utilité. Pour les titres de sociétés d’investissement immobilier, il s’agit de l’actif net comptable corrigé ou réévalué, qui inclut les plus-values latentes sur les actifs immobiliers estimées sur la base de leur juste valeur (déterminée avec l’assistance d’experts immobiliers). Pour les titres de sociétés de promotion immobilière et de services en immobilier, cette valeur, déterminée pour la majorité avec l’appui d’un expert indépendant, se fonde sur une évaluation reposant à la fois sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et sur la méthode des multiples comparables.

L’estimation de la valeur d’utilité de ces titres de participation requiert une connaissance approfondie du marché immobilier et des jugements importants qui concernent en particulier des informations prévisionnelles comme les plans d’affaires et les taux d’actualisation.

Nous avons considéré l’évaluation des titres de participation comme un point clé de l’audit en raison du caractère significatif de ce poste au regard des comptes annuels, du degré de jugement et d’estimation importants relatif à la détermination des principales hypothèses utilisées et du caractère potentiellement significatif de la sensibilité de la valeur d’utilité des actifs concernés à ces hypothèses.

Réponse d'audit apportée

Nos travaux ont consisté à

- apprécier le caractère approprié des méthodes d'évaluation retenues par la Direction compte tenu des activités des participations détenues;
- le cas échéant, tester les éléments utilisés pour estimer les valeurs d'utilité:
 - pour l'évaluation des sociétés d'investissement immobilier :
 - i) rapprocher les capitaux propres avec les comptes des entités valorisées,
 - ii) contrôler que les ajustements opérés sur ces capitaux propres pour calculer l'actif net réévalué correspondant principalement à la prise en compte des plus-values latentes sur les actifs immobiliers, ont été estimés à partir des justes valeurs déterminées par la Direction et apprécier les principales hypothèses entrant dans l'estimation des justes valeurs avec les données de marché,
 - pour l'évaluation des sociétés de promotion immobilière et de services en immobilier, qui repose, pour la majorité des filiales, sur le rapport d'un expert indépendant :
 - i) obtenir la lettre de mission de l'expert et apprécier ses compétences et son indépendance vis-à-vis de la société,
 - ii) obtenir le rapport de l'expert et apprécier la pertinence des méthodes d'évaluation et la cohérence des principales hypothèses retenues,
 - iii) prendre connaissance des principaux paramètres utilisés dans la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et dans la méthode des multiples comparables et, par sondage, avec l'aide de nos experts en évaluation, apprécier la cohérence de ces paramètres avec notre connaissance du secteur,
- comparer les valeurs nettes comptables des titres de participation aux valeurs d'utilité afin d'apprécier la cohérence des éventuelles dépréciations déterminées et de s'assurer de leur correcte comptabilisation;
- apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ATLAND SA par votre assemblée générale du 15 mai 2024 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 décembre 2024, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et le cabinet Grant Thornton étaient tous les deux dans la 1^{ère} année de leur mission.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 25 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

A blue shield icon with a white checkmark is positioned to the left of the handwritten signature "Jean-Baptiste Deschryver".

Jean-Baptiste Deschryver
Associé

A blue shield icon with a white checkmark is positioned to the left of the handwritten signature "Laurent BOUBY".

Laurent Bouby
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024

Bilan actif

(en K euros)	Brut	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N) 31 /12/2023
Capital souscrit non appelé	0	0	0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concession, brevets et droits similaires	73	44	29	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	73	44	29	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	249	55	194	
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	249	55	194	
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	85 982	11 545	74 436	6 071
Créances rattachées à des participations	106 752	349	106 403	130 718
Autres titres immobilisés	1	0	1	1
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	510	0	510	163
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	193 244	11 894	181 350	136 952
ACTIF IMMOBILISÉ	193 566	11 994	181 573	136 952
Stocks et encours				
Matières premières et approvisionnement	0	0	0	0
Stocks d'encours de production de biens	25	0	25	0
Stocks d'encours production de services	0	0	0	0
Stocks produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Stocks de marchandises	0	0	0	0
TOTAL STOCKS ET ENCOURS	25	0	25	0
Avances, acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	8 503	0	8 503	1 577
Autres créances	3 087	0	3 087	4 925
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL CRÉANCES	11 590	0	11 590	6 503
Valeurs mobilières de placement	5 888	0	5 888	5 853
Disponibilités	33 720	0	33 720	3 662
Charges constatées d'avance	107	0	107	0
TOTAL DISPONIBILITÉS ET DIVERS	39 716	0	39 716	9 515
ACTIF CIRCULANT	51 306	0	51 306	16 018
Frais d'émission d'emprunts à étaler	457	0	457	232
Primes remboursement des obligations	0	0	0	0
Écarts de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	245 354	11 994	233 360	153 202

Bilan passif

(en K euros)	Net(N) 31/12/2024	Net(N) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	49 069	49 069
Primes d'émission, de fusion, d'apport	31 658	31 658
Écarts de réévaluation	0	0
Réserve légale	3 788	2 860
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	19 543	5 414
Report à nouveau	366	7 620
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	41 674	18 572
TOTAL SITUATION NETTE	146 097	115 192
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	949	0
CAPITAUX PROPRES	147 047	115 192
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	869	539
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	869	539
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	33 584	33 584
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	45 905	1 287
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	79 489	34 871
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES ENCOURS	0	0
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	774	1 893
Dettes fiscales et sociales	3 306	591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	1 875	116
TOTAL DETTES DIVERSES	5 956	2 600
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0	0
DETTES	85 444	37 471
Écarts de conversion passif	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	233 360	153 202

Compte de résultat (première partie)

(en K euros)	France	Export	Net(N) 31/12/2024	Net(N) 31/12/2023
Ventes de marchandises	0		0	0
Production vendue de services	3 549		3 549	0
Chiffres d'affaires nets	3 549		3 549	0
Production stockée	0		0	0
Production immobilisée	0		0	0
Subventions d'exploitation	7		7	0
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	1 442		1 442	660
Autres produits	49		49	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 047	0	5 047	660
Charges externes				0
Achats de marchandises (et droits de douane)	0		0	0
Variation de stock de marchandises	0		0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0		0	0
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]	0		0	0
Autres achats et charges externes	2 424		2 424	1 409
Total charges externes	2 424	0	2 424	1 409
Impôts, taxes et versements assimilés	175		175	24
Charges de personnel				
Salaires et traitements	4 144		4 144	423
Charges sociales	1 750		1 750	86
Total charges de personnel	5 894	0	5 894	509
Dotations d'exploitation				0
Dotations aux amortissements sur immobilisations	638		638	107
Dotations aux provisions sur immobilisations	0		0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	0		0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0		0	0
Total dotations d'exploitation	638	0	638	107
Autres charges d'exploitation	1 499		1 499	125
CHARGES D'EXPLOITATION	10 630	0	10 630	2 174
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-5 583	0	-5 583	-1 514

Compte de résultat (deuxième partie)

(en K euros)	Net(N) 31/12/2024	Net(N) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-5 583	-1 514
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
Produits financiers		
Produits financiers de participation	29 325	22 942
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	28 673	299
Reprises sur provisions et transferts de charges	18	4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	58 015	23 245
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	9 101	1 520
Intérêts et charges assimilées	4 810	2 408
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	13 911	3 928
RÉSULTAT FINANCIER	44 104	19 317
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	38 521	17 804
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 898	7 608
Reprises sur provisions et transferts de charges	223	826
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 121	8 456
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1	185
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	8 004
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	406	455
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	406	8 644
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 716	-188
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-1 437	-956
TOTAL DES PRODUITS	65 183	32 361
TOTAL DES CHARGES	23 509	13 790
BÉNÉFICE OU PERTE	41 674	18 572

Annexe aux comptes annuels

L'exercice clos au 31 décembre 2024 présente un total bilan de 233 396 602 € et dégage un résultat bénéficiaire de 41 673 790 €.

L'exercice 2024 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. L'exercice 2023 avait une durée équivalente, rendant pertinente la comparabilité des comptes annuels.

Les notes et les tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ils sont présentés en euros.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 25 mars 2025.

NOTE 1. Faits marquants de l'exercice

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la société ATLAND est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale pour le groupe composé d'elle-même et de ses principales filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95% et soumises à l'impôt sur les sociétés.

Dans le cadre de la simplification de la structuration juridique du Groupe, la société ATLAND a absorbé la société ATLAND Group au 17 avril 2024 dans le cadre d'une TUP avec un effet rétro-actif au 1^{er} janvier 2024. Cette réorganisation a engendré un boni de fusion de 28,0 millions d'euros.

Dans le cadre d'un protocole d'accord transactionnel, la société ATLAND (anciennement ATLAND Group) a procédé au rachat du solde des titres de Maisons Marianne (anciennement Marianne Développement) représentant 40 % du capital à la société Marinvest pour une somme globale et forfaitaire de 0,3 million d'euros. La société Maisons Marianne est désormais détenue à 100 % par ATLAND.

NOTE 2. Principes, règles et méthodes comptables appliqués

Les estimations significatives réalisées par ATLAND pour l'établissement de ses comptes annuels portent principalement sur :

- › Les immobilisations financières ;
- › Les provisions.

2.1. Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat – Rappel des principes comptables

Les comptes sociaux d'ATLAND sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG, modifié et complété).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- › Continuité de l'exploitation ;
- › Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- › Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

2.4. Immobilisations financières

Méthode d'évaluation des titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique augmenté des frais liés à l'acquisition des titres.

Méthode d'évaluation des actions propres

Les actions propres correspondent aux actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et sont comptabilisées au prix d'acquisition.

Les actions propres font l'objet de dépréciations sur la base du cours de l'action ATLAND à la clôture de l'exercice.

Méthode d'évaluation des dépréciations des titres de participation des sociétés d'investissement immobilier

Pour les titres de participation des sociétés d'investissement immobilier, les moins-values latentes sont déterminées comme suit :

- › Capitaux propres à la clôture + (Valeur d'expertise hors droit mais incluant une éventuelle prime de portefeuille) – [(Valeur nette comptable des actifs) + (coûts techniques nécessaires à la vente)] – Valeur nette comptable des titres de participation

L'éventuelle moins-value latente est intégralement provisionnée.

Méthode d'évaluation des dépréciations des titres de participation des autres sociétés

Pour les titres de participation des autres sociétés, une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition, frais et droits inclus.

Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, la valeur de marché des actifs détenus par les filiales ou sous filiales, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

2.5. Créances clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet de dépréciations en fonction du risque de non-recouvrement. Ce risque est évalué sur la base d'une analyse au cas par cas.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées au bilan pour leur coût d'acquisition.

Pour les valeurs mobilières de placement, autres que les actions propres destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans déterminés, une dépréciation est comptabilisée si la valeur vénale à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nette comptable.

Pour les actions propres destinées à être attribuées aux salariés et dirigeants et affectées à des plans déterminés, leur valeur comptable reste égale à leur coût d'entrée jusqu'à leur livraison aux bénéficiaires, et une provision représentative de la moins-value attendue lors de la remise des actions gratuites est comptabilisée au passif et étalée sur la période d'acquisition des droits le cas échéant.

Lorsque les bénéficiaires des plans sont des salariés ou des dirigeants d'autres sociétés du groupe ATLAND, cette dernière comptabilise la charge en totalité dès la décision d'attribution et la refacture aux sociétés employant les bénéficiaires du plan.

2.7. Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunt font l'objet d'une activation au bilan et d'un étalement linéaire sur la durée du prêt accordé. Ces frais correspondent à des frais de publicité et à des commissions versées aux établissements bancaires chargés du placement des emprunts.

2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société. Ce poste intègre également les provisions constituées sur les actions destinées à être attribuées aux salariés.

2.9. Engagements envers le personnel

Les charges de personnel concernent uniquement la rémunération des salariés travaillant pour le groupe et des fonctions transverses.

2.10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les revenus de prestations de services et des refacturations des frais engagés pour le compte des filiales à l'euro.

2.11. Impôt sur les sociétés

La société ATLAND est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale pour le groupe composé d'elle-même et de ses principales filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95% et soumises à l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par chaque société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe, grâce aux déficits et correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

NOTE 3. Informations relatives au bilan

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

3.1.1. Tableau des immobilisations en valeur brute

Immobilisations (en K euros)	Situation au 31/12/2023	Acquisitions	Cessions/ Transferts	Situation au 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	0	73	0	73
Concessions marques	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Sous-total immobilisations incorporelles	0	73	0	73
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	0	0	0	0
Agencements et Aménagements de terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Agencements des constructions	0	68	0	68
Agencement siège social	0	0	0	0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	0	182	0	182
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Sous-total immobilisations corporelles	0	249	0	249
TOTAL	0	322	0	322

3.1.2. Tableau des amortissements et des dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements (en K euros)	Situation au 31/12/2023	Dotation aux amortissements	Dotation aux dépréciations	Reprise sur amortissements	Reprise sur provisions	Situation au 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Logiciels	0	0	56	-12	0	44
Concession marque	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0
Agencements des constructions	0	0	0	0	0	0
Inst. Générale, Agencement	0	0	1	0	0	1
Matériel de bureau, Mobilier	0	0	64	-10	0	54
TOTAL	0	0	122	-22	0	100

3.2. Immobilisations financières

3.2.1. Tableau des titres et des créances rattachés à des participations

Immobilisations financières (en K euros)	01/01/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2024
	Montant début exercice			Montant fin exercice
Titres de participations	8 515	97 671	-20 205	85 982
Créances rattachées à des participations	131 084	143 506	-167 838	106 752
Autres titres immobilisés	1	0	0	1
TOTAL	139 600	241 177	-188 043	192 734

L'augmentation des titres de participation s'explique principalement par le transfert des titres de participation dans le cadre de la TUP avec ATLAND Group et le rachat des minoritaires sur Maisons Marianne, compensés pour partie par la vente des titres Synerland (voir paragraphe sur les faits marquants).

Les variations des créances rattachées à des participations correspondent aux avances et aux remontées de trésorerie des filiales d'ATLAND.

Le tableau des filiales et des participations est présenté en note 5.5.

3.2.2. Tableaux des autres immobilisations financières

Autres immobilisations financières (en K euros)	01/01/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2024
	Montant début exercice			Montant fin exercice
Actions propres	163	230	0	394
Dépôts de garantie et caution	0	116	0	116
TOTAL	163	347	0	510

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions détenues dans le cadre du contrat de liquidités s'élève à 8 683. Le nombre total d'actions autocontrôlées s'élève à 164 041 fin 2024 contre 158 936 fin 2023 (dont 14 438 au titre du contrat de liquidité).

3.2.3. Tableau des dépréciations des immobilisations financières

Provisions (en K euros)	01/01/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2024
	Montant début exercice			Montant fin exercice
Provisions sur titres	2 445	9 101	0	11 545
Provisions sur créances de participation	367	0	-18	349
Provisions sur autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	2 811	9 101	348	11 894

L'augmentation des dépréciations sur titres concerne les titres de la société Aedgis Group à la suite d'un rapport de valeur d'expertise sur la société et ses filiales, mettant en évidence une réévaluation à la baisse de la valeur de ces titres.

Les autres titres dépréciés concernent la SCI MP LOG et la SCI Negocar dont les actifs ont été cédés ainsi que la SAS Paris Office Partnership dont les actifs ont subi une baisse de valeur.

3.3. Créances et dettes

3.3.1. Créances et dettes en valeur brute

(en K euros)	Montant brut	À un an au plus	De un an à cinq ans	À plus de cinq ans
État des créances y compris prêts aux sociétés liées				
Actif immobilisé				
> Créances rattachées	106 752	6 126	100 626	
> Actions propres	0	0		
> Dépôts de garantie	0	0		
Actif circulant				
> Autres créances clients	8 503	8 503		
> Personnel et comptes rattachés	0	0		
> Avances et acomptes versés	0			
> État et autres collectivités publiques	3 077	3 077		
> Groupe et associés	0	0		
> Débiteurs divers	0	0		
> Charges constatées d'avance	107	107		
TOTAL	118	17 814	100 626	
État des dettes				
> Emprunts obligataires	33 584	0	33 584	
> Emprunts établissements de crédit	45 904	45 904	0,00	
> Découverts bancaires	0			
> Dépôts reçus	0			
> Fournisseurs et comptes rattachés	774	774		
> Personnel et comptes rattachés	1 013	1 013		
> Sécurité sociale, organismes sociaux	830	830		
> État et autres collectivités publiques	1 463	1 463		
> Groupe et associés	0	0		
> Autres dettes	1 876	1 876	1,01251	
> Produits constatés d'avance	0			
TOTAL	85 444	51 860	33 585	

3.3.2. Détail et caractéristiques des emprunts

Emprunts et taux d'intérêt (en K euros)	Durée (en années)	Nominal emprunté	Montant brut	À un an au plus	De un an à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunt Obligatoire						
Taux fixe	5	32 500	32 500	0	32 500	0
Emprunts auprès des établissements de crédit						
Taux variable	6	37 500	37 500	37 500	0	0
Taux fixe	5	8 000	8 000	8 000	0	0
TOTAL			78 000	45 500	32 500	0

Au 31 décembre 2024, ATLAND porte un emprunt obligataire de 32,5 millions d'euros à maturité avril 2026 et offrant un coupon fixe annuel de 4,95 %. La Société peut rembourser par anticipation cette dette à tout moment à compter du 29 avril 2025 et jusqu'à la date d'échéance sans pénalité.

Suite à l'absorption d'ATLAND Group, ATLAND dispose au 31 décembre 2024 de deux emprunts auprès d'établissement de crédit :

- Un emprunt contracté en novembre 2019 avec un nominal restant dû de 37,5 millions d'euros et une maturité en novembre 2025. Cet emprunt est associé à un coupon variable au taux de Euribor 3 mois + marge.
- Un PGE contracté en juillet 2020 avec un nominal restant dû de 8 millions d'euros et une maturité en juillet 2026.

Au 31 décembre 2024, les intérêts courus non échus au bilan s'élèvent à 1.488 K€.

3.3.3. Opérations de couverture de taux

Opérations	Date de conclusion / opération	Nature de la couverture	Montant notionnel (en K€)	Date de début	Date d'échéance	Taux de référence
ATLAND	16/12/2019	Cap	5 000	15/11/2019	17/11/2025	E3M
ATLAND	12/10/2022	Cap / Floor	5 000	15/11/2022	17/11/2025	E3M
ATLAND	17/10/2022	Cap / Floor	5 000	15/11/2022	17/11/2025	E3M
ATLAND	25/10/2022	Cap / Floor	5 000	15/11/2022	17/11/2025	E3M

Au 31 décembre 2024, ATLAND utilise des instruments financiers pour se prémunir des fluctuations des taux d'intérêts sur la dette du Groupe souscrite à taux variable.

3.4. Comptes de régularisation actif et passif

Régularisations (en K euros)	Actif	Passif
Factures à établir	6 712	
Fournisseurs avoir à établir	0	
Intérêts courus sur créance	6 126	
État et autres organismes		
Frais d'émissions d'emprunts	457	
Charges constatées d'avance	107	
Factures non parvenues		656
Intérêts courus sur emprunts		1 488
État et autres organismes		1 512
Produits constatés d'avance		0
TOTAL	13 402	3 656

3.5. Valeurs mobilières de placement (VMP)

Le poste de valeurs mobilières de placement est constitué à hauteur de 5 887 975 € d'actions d'autocontrôle détenues notamment en vue d'être attribuées aux bénéficiaires des plans d'attribution d'actions gratuites émis par la Société ou en vue d'opération de croissance externe. Ce montant concerne notamment les actions déjà attribuées dans le cadre des plans en cours mentionnés au paragraphe 3.7.3.

3.6. Charges à répartir : frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunt relatifs à la mise en place de l'emprunt obligataire Euro-PP ont fait l'objet d'une activation au bilan en date du 29 avril 2021 et par conséquent d'un étalement linéaire sur la durée du financement dont la date d'échéance est prévue le 29 avril 2026.

3.7. Capitaux propres

3.7.1. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en K euros)	Solde au 31/12/2023	Affectation du résultat	Résultat au 31/12/2024	Augmentation de capital	Autres	Solde au 31/12/2024
Capital	49 069	0	0	0	0	49 069
Prime d'émission	31 658	0	0	0	0	31 658
Réserve légale	2 860	929	0	0	0	3 788
Autres réserves	5 414	15 003	0	0	-874	19 543
Report à nouveau	7 620	-7 620	0	0	366	366
Résultat de l'exercice	18 572	-18 572	41 674	0	0	41 674
Provisions réglementées	0	0	0	0	949	949
TOTAL	115 192	-10 260	41 674	0	441	147 047

Au 31 décembre 2024, le capital social est composé de 4 460 075 actions ordinaires et de 727 actions de Préférence A, d'une valeur nominale de 11 € chacune.

Le montant du dividende par action distribué en 2024, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 2,30 €.

Il sera proposé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2025, la distribution d'un dividende d'un montant unitaire de 2,30 € par action. Sur la base des actions portant jouissance au 31 décembre 2024, soit 4 460 802 actions (y compris les actions gratuites attribuées définitivement et l'autocontrôle au 31 décembre 2024), le montant de la distribution de dividendes proposé au vote de l'Assemblée Générale du 15 mai 2025 s'élèvera à 10 259 844,60 € y compris les actions autocontrôlées.

3.7.2. Actions de préférence

L'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2021 a créé une nouvelle catégorie d'actions de préférence sous la forme de nouvelles actions gratuites à émettre réservées à une catégorie de salariés et mandataires sociaux du Groupe. Par décision du Conseil d'administration du 31 juillet 2023, il a été attribué définitivement 727 Actions de Préférence A qui pouvaient donner lieu à une émission maximum de 54.525 actions ordinaires nouvelles sous des conditions de présence et de performance. Dans la mesure où les conditions de performance n'ont pas été atteintes, le ratio de conversion sera d'une action ordinaire pour une action de préférence.

3.7.3. Attribution d'actions gratuites

Au 31 décembre 2024, la Société a émis vingt-trois plans d'actions gratuites dont six sont encore en cours selon le détail suivant :

Plan	Date d'attribution des actions	Date d'attribution définitive	Nombre d'actions attribuées	Conditionnées performance	Conditionnées présence
18	20/03/2022	31/03/2025	9 006	0	9 006
19	23/03/2023	23/03/2025	18 090	0	18 090
20	23/03/2023	23/03/2025	2 619	2 619	2 619
21	23/03/2023	23/03/2025	5 238	5 238	5 238
21bis	23/03/2023	23/03/2025	1 572	1 572	1 572
22	07/03/2024	07/03/2026	4 865		4 865
TOTAL			41 390	9 429	41 390

Pour les plans 18 et 19 et 22 il n'y a pas de conditions de performance, ceux-ci ne sont conditionnés qu'à la présence des salariés.

Pour les plans 20, 21 et 21 bis, les octrois d'actions sont conditionnés respectivement à des objectifs d'atteinte de marge brute et de chiffre d'affaires sur certaines filiales.

Par ailleurs, il n'y a pas de mécanisme de participation des salariés du groupe ATLAND au travers de PEE ou de FCPE.

En 2023 la Société a renouvelé le programme de rachat d'actions et a autorisé le Conseil d'administration à acheter un nombre maximal d'actions de la Société pour un montant total consacré à ces acquisitions qui ne pourra pas dépasser 24 150 000 € avec un prix maximum d'achat par action qui ne pourra excéder 70 € afin d'alimenter le contrat de liquidité signé le 28 février 2024 avec Rothschild Martin Maurel. Ce programme de rachat a été mis en œuvre pour une durée de 18 mois. Cette décision annule et remplace l'autorisation antérieurement consentie et mise en œuvre sous la douzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022.

Sous l'empire de la délégation actuelle et précédente, le Conseil d'administration a utilisé ce droit. Ainsi, au 31 décembre 2024, le nombre d'actions auto-détenues est de 164 041 (3,68 % du capital) dont 8 685 actions au travers du contrat de liquidité avec Rothschild Martin Maurel.

Au 31 décembre 2024, la provision pour attribution d'action gratuite s'élève à 1 083 k€ portant sur les plans 18, 19 et 22 sur l'hypothèse suivante :

- > 100% des personnes présentes au 31 décembre 2024 seront présentes lors de la date d'attribution définitive

3.8. Provisions pour risques et charges

Nature de la provision (en K euros)	01/01/2024 Montant début exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2024 Montant fin exercice
Contentieux	10	0	0	10
Plans actions gratuites	529	469	-139	859
TOTAL	539	469	-139	869

NOTE 4. Informations relatives au compte de résultat

4.1. Détail des produits d'exploitation

(en K euros)	31/12/2024	31/12/2023
Prestation administrative et service	3 549	0
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3 549	0
Refacturations de charges	1 414	606
Transfert de charges	15	54
Autres produits	55	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 034	660

La hausse des produits d'exploitations s'explique par la fusion d'ATLAND et d'ATLAND Group. Les produits sont principalement composés de la refacturation des coûts aux filiales ainsi que la fourniture de prestation administrative et financière aux différentes filiales du Groupe.

4.2. Détail des charges et produits financiers

(en K euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers		
> Revenus des titres de participation et dividendes	29 325	22 942
> Revenus des valeurs mobilières	0	0
> Autres produits financiers	27 972	7
> Produits de couvertures de taux	700	293
> Reprises sur provisions	18	4
TOTAL	58 015	23 245
Charges financières		
> Quotes-parts de pertes sur titres de participations	41	629
> Provisions sur titres et créances de participation	9 101	1 520
> Intérêts sur prêts	4 769	1 609
> Mali de fusion	0	170
> Charges de couvertures de taux	0	0
> Autres charges financières	0	0
TOTAL	13 911	3 928
RÉSULTAT FINANCIER	44 104	19 317

Le résultat financier de l'exercice est essentiellement lié aux remontées de résultats et dividendes des filiales, aux frais financiers sur l'emprunt obligataire et au boni de fusion de la TUP d'ATLAND Group dans ATLAND.

Les charges financières incluent la provision pour dépréciation, à hauteur de 9,1 M€, comptabilisée sur les titres de la société Aedgis Group, en raison d'une valeur d'expertise inférieure à la valeur comptable des titres.

4.3. Détail des charges et produits exceptionnels

(en K euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 898	7 608
> Dont produits de cession d'actifs immobiliers	0	0
> Dont produits de cession de titres	1 858	7 608
> Dont bonis sur rachat d'actions propres	40	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	223	826
TOTAL	2 121	8 456
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1	201
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	7 988
> Dont valeurs nettes comptables d'actifs immobiliers cédés	0	0
> Dont valeurs nettes comptables de titres cédés	0	7 608
> Dont malis sur rachat d'actions propres	0	380
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	406	455
> Dont dotations aux amortissements des immobilisations	0	0
> Dont dotations aux amortissements dérogatoires	204	0
> Dont dotations aux provisions pour risque	201	454
TOTAL	406	8 644
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 716	-188

Le résultat exceptionnel de l'exercice est essentiellement lié aux cessions de titres Synerland.

4.4. Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal Groupe s'élève à 14 546 858 € pour un impôt sur les sociétés de 3 661 366 €. Le montant total de l'impôt en provenance des filiales comme si elles étaient imposées seules s'élève à 4 910 915 €. L'impôt net comptabilisé chez ATLAND correspond donc à un produit de 1 249 550 € pour l'exercice 2024.

4.5. Rémunération des organes d'administration et de Direction

Le montant des jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'administration s'élève à 150 000 € pour l'exercice 2024 sur une base 150 000 € de budget alloué pour 2024.

Les conditions de rémunération de la Direction ont été fixées par le Conseil d'administration du 7 mars 2024.

4.6. Tableau des effectifs

Au 31 décembre 2024, les effectifs d'ATLAND se décompose de la manière suivante :

	2024
EFFECTIFS PAR GENRE	38
Femme	20
Homme	18
EFFECTIFS PAR STATUT	38
Cadre	35
Non cadre	3

Au 31 décembre 2023, il n'y a aucun salarié au sein d'ATLAND.

NOTE 5. Autres informations

5.1. Engagements donnés et reçus

5.1.1. Engagements donnés

› Attribution d'actions : les plans d'actions gratuites encore en cours sont détaillés au point 3.7.3.

5.1.2. Engagements reçus

Néant.

5.1.3. Engagements liés aux emprunts

Délégations, inscriptions et hypothèques

Engagements (en K euros)	Encours
Inscription en privilèges de prêteurs de deniers	0
Hypothèques ou promesses d'affectation hypothécaire	0
Nantissement des parts sociales	37 600
Caution solidaire	1 102

L'ensemble des actions ATLAND détenues par FINEXIA sont nanties au profit d'un pool bancaire.

Ratios

Dans le cadre de son emprunt obligataire signé en avril 2021, ATLAND s'engage à maintenir à chaque date semestrielle de test pour le Groupe un Ratio de Levier (Dettes Financières Nettes Corporate / EBIDTA Récurrent) et un Ratio LTVA (Dette Financière Nette / juste valeur des actifs) à un niveau inférieur ou égal à ceux stipulés dans le contrat (base comptes consolidés).

Au 31 décembre 2024, le Groupe respecte les 2 ratios :

- › Ratio de Levier < 1,50 ;
- › Ratio LTVA < 55 %.

5.1.4. Société consolidante

La société Finexia (société contrôlante) est la société consolidante du groupe ATLAND.

5.2. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

5.3. Passifs éventuels

Néant.

5.4. Transactions avec les parties liées

Relations avec les associés (en K euros)	31/12/2024	31/12/2023
Charge liée à la redevance de marque	14	21
Contrats de prestations de services administratives	272	242
Rémunération de la Direction	580	230
Jetons de présence alloués aux administrateurs	150	90

L'objet de la présente note est de mettre en évidence les relations avec ses actionnaires et dirigeants.

5.5. Tableau des filiales et participations

Tableau des filiales et des participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% QP capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis & non remb.	Montant des cautions et avals donnés	CA HT 2024	Résultats 2024	Dividendes versés
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION										
1. Filiales (détenues à + 50 %)										
Atland Voisin	349 400	12 895 496	100,00%	5 334 546	5 334 546	0		63 312 972	12 895 496	11 905 611
Fundimmo 72h	1 000	1 209	100,00%	1 000	1 000	2 715 947		0	1 209	
Aedgis Group	15 994 900	-2 315 326	100,00%	20 000 342	10 900 342	3 634 509		0	-2 314 798	
Atland Résidentiel	10 325 000	-7 731 445	100,00%	40 037 500	40 037 500	94 543 077	1 102 772	-13 931 556	-5 157 720	
Maisons Marianne	90 997	87 551	100,00%	10 892 254	10 892 254	-392 302		2 915 468	1 108 804	
Atland Investment Management	10 000	-69 176	100,00%	10 000	10 000	60 200		0	-69 176	
SCI Négocar	1 000	-348 782	100,00%	1 504 158	0	372 754		0	18 796	
SCI MP Log	1 500	-828	100,00%	692 338	672	551		0	-828	
SAS Speedland	2 000 000	1 247 584	100,00%	3 649 400	3 649 400	-2 111 311		349 322	1 247 584	
SCI Foncière Atland My Valley	1 000	-39 462	100,00%	1 000	1 000	53 689		14 000	-39 462	
SCI Foncière Atland Plessis Pâté	1 000	2 461 558	100,00%	1 000	1 000	319 923		0	2 461 558	
SCI Foncière Atland Stains	1 000	203 136	99,00%	999	999	203 136		4 477	203 136	
SCI Foncière Atland Provins	1 000	3 581	100,00%	1 000	1 000	5 075		0	3 581	
SCI Foncière Atland Fallavier	1 000	76 956	100,00%	1 000	1 000	78 322		0	76 956	
SCI Foncière Atland Rol Tanguy	1 000	4 997 677	100,00%	1 000	1 000	2 097 098		3 794 358	4 997 677	
SCI Foncière Rueil-Malmaison	1 000	42 236	100,00%	1 000	1 000	1 126 411		-124 310	-42 236	
2. Participations (détenues entre 1 et 50 %)										
SDNP	2 461 100		2,03%	50 000,00	50 000,00			Non disponible	Non disponible	
SAS Paris Office Partnership			3,23%	3 024 645	3 024 645	4 044 985		0	-22 312 611	
3. Participations dans les sociétés étrangères										
NA				0	0			-1		
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
				3,23%	3 024 645	2 774 978	4 044 985			
1. Participations dans les sociétés françaises										
NA										
2. Participations dans les sociétés étrangères										
				0	0					